

COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2018 DE NOTRE RESPONSABILITE SOCIETALE



&Hygiène[®]
Nature
Produits d'Entretien Professionnels



SOMMAIRE

Déclaration de soutien	3
1. Présentation Hygiène et Nature	4
1.1. Historique	4
1.2. Activités	5
2. Nos engagements RSE.....	6
2.1. Notre approche pour déployer notre démarche RSE	6
3. Nos actions	9
3.1. Droits de l’homme.....	9
3.2. Normes internationales du travail	9
3.3. Environnement	11
3.4. Lutte contre la corruption.....	14
4. Contact.....	16



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes **du Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.



HYGIENE ET NATURE
12 boulevard Eiffel
BP86
21603 Longvic Cedex
France

H.E. António Guterres
Secrétaire Général Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Longvic, le 26 Octobre 2017

Objet: Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire-Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que Hygiène et Nature soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Egalement, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les objectifs de développement durable. Hygiène et Nature fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes et dans le soutien de tous groupes de travail spécialisés créé par le UN Global Compact que notre entreprise peut rejoindre à une date ultérieure. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption,
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés,

Meilleures salutations,

Perrodin Philippe
Directeur des Opérations



1. Présentation Hygiène et Nature



1.1. Historique

HYGIENE & NATURE est née en 2009 de la fusion de plusieurs entreprises spécialisées dans la conception, le développement et la fabrication de produits d'hygiène et d'entretien à destination des professionnels.



HYGIENE & NATURE fait partie du groupe PRODEF (PROduits D'Entretien Français), une PME familiale française et acteur majeur du secteur des produits d'hygiène et d'entretien depuis 1924.

Les valeurs portées par le groupe PRODEF sont appliquées à HYGIENE & NATURE :

- Participer à l'amélioration de la qualité de la vie, dans le respect de l'environnement.
- Associer à cette démarche l'ensemble des parties prenantes dans le cadre d'une saine gestion économique.
- S'adapter par l'innovation permanente dans le cadre d'une vision à moyen et long terme.

En Janvier 2002, est créée la société DEO Ltd en Russie, dont HYGIENE & NATURE est propriétaire à 52%. DEO a pour objet la production, le conditionnement et la distribution de produits de nettoyage et de désinfection pour le marché russe.

1.2. Activités

Notre métier est de développer, concevoir, produire et conditionner des produits d'entretien et d'hygiène destinés aux professionnels de l'entretien, aux distributeurs spécialisés, aux collectivités, aux industries et à la grande distribution.

Nous travaillons au quotidien pour faire évoluer nos produits et enrichir nos gammes grâce à des programmes de recherche et développement, notamment sur les produits désinfectants et les produits écologiques.

Notre expertise avec nos gammes propres nous donne les clefs pour produire en sous-traitance pour des distributeurs ou des grandes marques en adaptant nos formulations, parfums, conditionnements...

CAPACITÉ ANNUELLE
DE L'USINE :



En quelques chiffres :

624

FORMULES
HOMOLOGUÉES

NOMBRE D'INNOVATIONS
EN 2017 :

49 FORMULES

12%
DE FORMULES ÉCOLOGIQUES



- Site de -

15 000 m²



CUVES DE
FABRICATION
DE 500 À 12000
LITRES

10

LIGNES DE CONDITIONNEMENT

2

MACHINES DE FABRICATION DE DOSES

3

MAGASINS DE STOCKAGE

3

QUAIS DE CHARGEMENT



EFFECTIF

43

PERSONNES



2. Nos engagements RSE

Depuis sa création Hygiène & Nature œuvre en faveur de la protection de l'environnement et des individus par une politique d'entreprise socialement responsable (RSE).

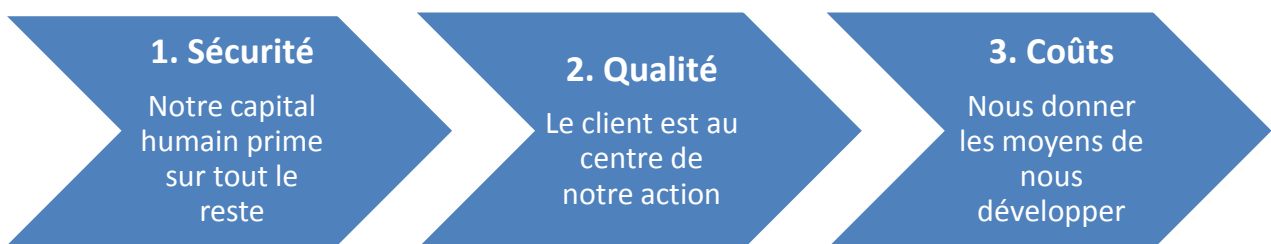
Afin de pérenniser et porter haut cette démarche, Hygiène et Nature adhère au Pacte Mondial de l'ONU (Global Compact). A l'image du prix Nobel de la paix Desmond Tutu, nous croyons que « *ce sont tous ces petits bouts de bien, une fois assemblés, qui transforment le monde.* ».

Cette initiative volontaire s'inscrit dans notre démarche RSE et nous engage en tant qu'entreprise, employeur et employés à intégrer le pacte Mondial de l'ONU et ses 10 principes dans notre stratégie, notre culture et nos actions quotidiennes.

L'engagement de notre société pour le développement durable est notre axe stratégique majeur et notre nom en est le reflet :

- Permettre à nos clients de respecter et améliorer les standards d'HYGIENE,
- Le faire au travers des solutions les plus respectueuses de l'environnement, de la nature et de l'homme.

Nos valeurs sont partagées avec nos collaborateurs :



2.1. Notre approche pour déployer notre démarche RSE

Accompagnement de la démarche RSE :

Nous avons pris le parti de nous appuyer sur la norme ISO 26000, cadre de référence du développement durable et de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Nous avons saisi l'opportunité de l'action collective soutenue par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté et France Qualité Performance, d'être accompagné par un expert ciblé et bénéficions de ses conseils depuis le 28 juin 2017.

Nous avons ainsi formalisé nos enjeux, la cartographie de nos parties prenantes et identifié nos bonnes pratiques et axes de progrès suite à un diagnostic RSE.

Les principaux enjeux pour HYGIENE ET NATURE portent sur :

- Notre capacité à exercer notre devoir de vigilance.
- Notre capacité à mener une réflexion globale sur la manière dont la Responsabilité Sociétale interpelle notre cœur de métier.
- Notre conscience de contribution positive ou négative au Développement Durable (du fait de nos produits et activités).
- L'adhésion nécessaire des salariés à la stratégie de l'entreprise.

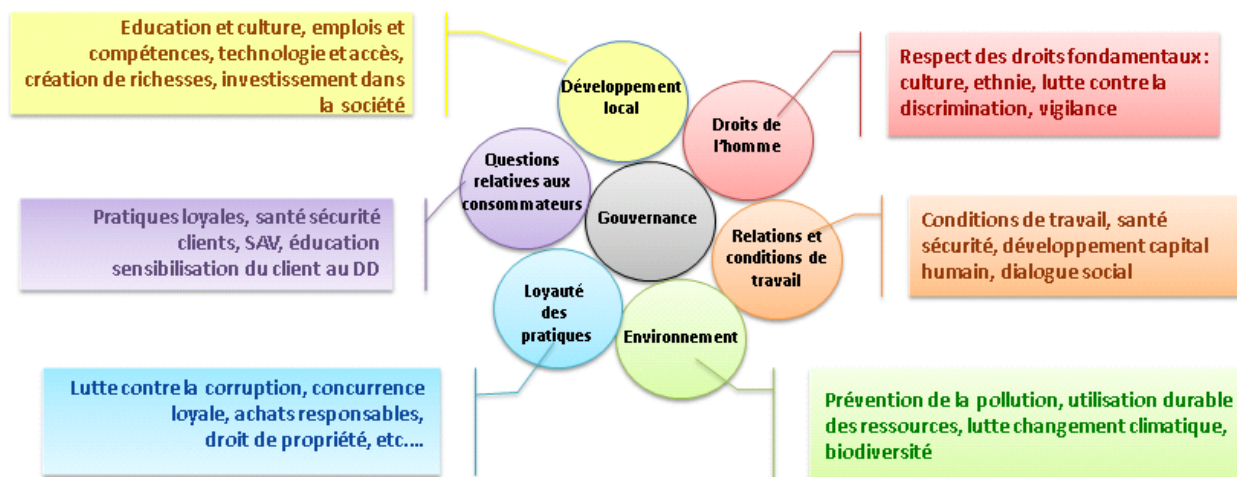
Nos parties prenantes :

Nous avons identifié et hiérarchisé la cartographie de nos parties prenantes et sphère d'influence, ainsi que leurs attentes et besoins en vue de l'élaboration de notre plan d'actions.

Montée en compétence des collaborateurs :

Pour répondre à nos besoins de montée en compétence en RSE, notre démarche a été la suivante :

A. **Sensibiliser les collaborateurs** afin de leur apporter un éclairage sur la démarche en leur donnant des clés de compréhension et leur permettre de participer à la construction du plan d'action pour susciter leur adhésion et leur participation.



B. **Former l'ensemble du personnel à la démarche ISO 26000** afin de les mettre en capacité de construire et de prendre en charge le pilotage de leur plan d'action respectif.

Ainsi, 40 employés ont été sensibilisés et formés à cette démarche.

C. Contributions aux référentiels de branche

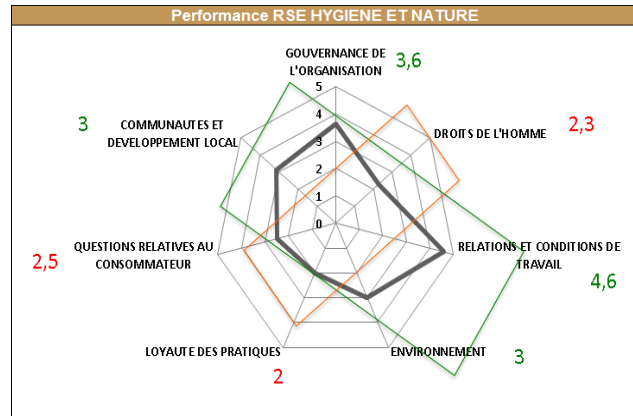
En tant qu'acteur du secteur de la détergence, nous contribuons activement à l'élaboration du [label RSE de L'AFISE](#).

En outre, nous adhérons à la [charte Responsable Care de France Chimie](#) et ses 6 principes. Nous prévoyons de nous autoévaluer selon ce référentiel afin d'intégrer dans notre plan d'actions des spécificités plus étroitement liées au secteur d'activité de la chimie française.

Notre diagnostic RSE

Les bonnes pratiques ont été identifiées :

- **La gouvernance et le pilotage** : ISO 9001, leadership, démarche QHSE.
- **L'environnement** : Ecolabel et Ecocert.
- **Les questions relatives aux clients, utilisateurs** : mesure des besoins et attentes, préservation de leur santé et sécurité, sensibilisation pour une consommation responsable.
- **Les relations avec le territoire** : emplois locaux, formation, participation aux pôles de compétitivité.
- **Loyauté des pratiques** : formaliser la transparence vis-à-vis des tiers et maîtrise des risques liés à la corruption.



L'entreprise conforte des pratiques qu'il convient de formaliser dans les domaines suivants :

- **Les relations sociales et les conditions de travail** : développement du capital humain, au service de l'employabilité de ses collaborateurs à travers la formation. Elle améliore les dispositifs de santé, sécurité.
- **La communication externe et le dialogue avec les parties prenantes** concernant la RSE.
- **Le développement de produits certifiés écologiques**

OBJECTIFS		Prévenir les risques, travailler en sécurité et limiter les impacts environnementaux de notre activité.
		Respecter les exigences légales, réglementaires et autres obligations applicables à notre activité
		Impliquer nos collaborateurs et favoriser les évolutions internes et la formation continue.
		Améliorer continuellement notre système de management en validant nos démarches par des certifications officielles
		S'informer et être pro actif pour concilier croissance et équité tout en prenant acte du caractère limité de nos ressources.
		Proposer, en alternative à la chimie traditionnelle, une gamme de produits écologiques et des produits respectueux de l'Homme

3. Nos actions

3.1. Droits de l'homme

- Nous nous engageons à être vigilants aux éventuels manquements aux Droits de l'Homme.

- Mise en œuvre :

Nous avons formalisé un code de conduite « Nos Règles d'or » intégrant le respect des droits de l'homme et la prévention des éventuels manquements aux droits humains. Celui-ci est communiqué à chaque nouvel entrant et rappelé régulièrement à l'ensemble du personnel.

Des formations relatives à la sécurité sont organisées annuellement.

- Mesure des résultats :

Nous nous fixons pour objectif de partager nos résultats avec l'ensemble de nos parties prenantes internes et partenaires d'affaire ces informations et résultats via des affichages (CQFD mensuel, Flash incident) et à les discuter lors des revues de direction, réunions plénières annuelles, etc...

16% de sauveteurs secouristes du travail pour assurer la sécurité du site.

- Nous soutenons les victimes de catastrophes naturelles à travers une aide aux besoins essentiels d'hygiène.

- Mise en œuvre :

Suite à l'ouragan Irma et en collaboration avec 3 de nos distributeurs : donation, envoi et acheminement de produits d'hygiène vers les centres d'aide aux Antilles.

- Mesure des résultats :

L'équivalent de 6000€ de produits a été acheminé vers les Centres d'Aide pour garantir ainsi la bonne utilisation et destination des produits.



PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME



Principe 1 Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme



Principe 2 Les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme

3.2. Normes internationales du travail

Nous affirmons notre ambition d'être une entreprise respectueuse des normes internationales du travail et inclusive en luttant contre toute forme de discrimination.



PRINCIPES RELATIFS AUX NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL



Principe 3 Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective



Principe 4 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire



Principe 5 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants



Principe 6 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

Nous exerçons une vigilance pour lutter contre le travail des enfants.

Nous nous engageons à développer les compétences de nos collaborateurs et à améliorer les conditions de travail.

- Nous ne réalisons pas de discrimination en matière d'emploi et de professions : origine sociale ou ethnique, sexe, âge, situation de famille, orientation sexuelle, caractéristiques génétiques, nationalité, patronyme, opinions politiques, activités syndicales, convictions religieuses, apparence physique, santé, handicap, ou état de grossesse.

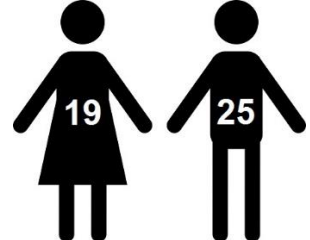

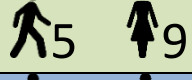

- Mise en œuvre :

Nous nous assurons que nos offres d'emploi ne sont pas discriminatoires en effectuant une relecture systématique par plusieurs personnes avant publication. Ces engagements sont rappelés dans les relations avec les intermédiaires de l'emploi.

- Résultats :

A ce jour, aucune situation inégale en terme de rémunération, que ce soit à l'embauche ou dans l'évolution professionnelle de nos salariés, n'a été relevée.

Sur 44 salariés en 2018 :

	Cadres	
	Agents de maîtrise et employés	
	Ouvriers	

- Nous accueillons des personnes réfugiées en insertion professionnelle

- Mise en œuvre :

Dans le cadre de l'opération « HOPE » en partenariat avec l'AFPA (Centre de formation professionnelle) et ID'EES 21 (Centre d'insertion par le travail) Programme d'insertion par le travail de personnes réfugiées ou migrantes.

- Résultats :

En 2018, deux personnes ayant le statut d'immigrés ont passé 4 semaines au sein de notre unité de production afin de découvrir le milieu de l'industrie et nos métiers en particuliers. Depuis, la Société fait régulièrement appel à ces personnes dans le cadre de missions d'intérim.

- Nous respectons l'abolition effective du travail des enfants et de toutes formes de travail forcé dans l'ensemble de notre sphère d'influence. Nous nous engageons à ne pas faire travailler des personnes n'ayant pas l'âge minimum requis pour travailler.

- Mise en œuvre :

Elaboration et soumission d'un questionnaire fournisseurs nationaux et autres fournisseurs étrangers pour vérifier et vigilance vis-à-vis du travail des enfants

- Résultats :

Le questionnaire a été rédigé en incluant des questions relatives à ce sujet notamment. Ce questionnaire sera soumis à nos fournisseurs dans le courant de l'année 2019.

- Nous améliorons les conditions de travail de nos collaborateurs en prenant compte de leurs attentes et besoins et en respectant leur équilibre vie privée/vie professionnelle.

- Mise en œuvre :

- Chaque demande de salarié concernant des aménagements de leur poste de travail ou des demandes de formation sont étudiés afin de permettre la conciliation de leurs contraintes personnelles avec les exigences dues à leur poste. Ceci est matérialisé lors des entretiens annuels ou à la demande expresse du salarié.
- L'évolution et la formation des salariés sont centrales et contribuent au bon fonctionnement de l'entreprise
- Le bien-être au travail est au centre de nos préoccupations, les diverses demandes sont discutées lors des réunions avec le CSE et/ou en réunion d'encadrement.

- Résultats :

- Aménagement du poste horaire d'un collaborateur (équilibre vie professionnelle/vie privée)
- Réalisation de 100% des entretiens annuels avec recueil des demandes de formation et élaboration d'un plan de formation des demandes de formation

- Développement de l'employabilité par la mise en place des statuts de « conducteur de ligne » et « opérateur polyvalent »
- 37 personnes ont été formées en 2018 dont 2 dans le cadre de leur « développement personnel ». Indicateur = 13 demandes émanant des salariés ont été satisfaites sur un total de 26 (50%)
- Nombre de postes revalorisés en 2018 : 8
- La décision a été prise de déplacer la salle fumeur en extérieur avec création d'un abri fumeur (abri commandé pour installation courant 2019).
- Création d'un espace détente en lieu et place de la salle fumeur (planifié en 2019) afin de créer du lien entre les salariés.

3.3. Environnement

De nombreuses actions sont en place, nous travaillerons en 2019 pour obtenir la certification ISO 14001.

- Nous déployons notre stratégie

environnementale en développement des gammes écologiques labellisées et certifiées Ecolabel/Ecocert.

- Mise en œuvre :

En 2018, nous avons renouvelé notre gamme écologique afin de proposer des produits écologiques encore plus respectueux de l'environnement et des hommes, notamment en excluant certaines substances discutables dès que possible (allergènes, colorant, conservateurs phosphate, OGM, EDTA...) et en développant des formules avec 90 à 100% d'ingrédients purement naturels.

En 2018, nous avons investi dans la construction d'un atelier BPF destiné à la production des produits écologiques Ces investissements continueront en 2019 afin de permettre sa mise en marche au plus vite.

- Résultats

Ainsi nous avons vu la part du chiffre d'affaire des produits écologiques certifiées Ecocert ou Ecolabel (150 références) grimpée à plus de 7%. Avec 12% de formules écologique dans notre banque de formule, nous espérons et mettons tout en œuvre pour que ces chiffres s'envolent dans les mois et années à venir.

	2016	2017	2018 (fin nov.)
% formules écologiques			12%
% références écologiques	6.4%	7.2%	10.9%
% du Chiffres d'Affaires	4.7%	5.5%	7%



PRINCIPES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT



Principe 7 Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement



Principe 8 Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement



Principe 9 Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

- L'ensemble des consommations nécessaires à la fabrication des produits détergents et d'entretien (matières et énergie) contribuent à l'émission de GES. Les produits traditionnels utilisent fréquemment des matières premières d'origine fossile non renouvelables qu'il convient d'économiser autant que possible. Nous mettons en œuvre des actions pour lutter contre le réchauffement climatique en limitant nos émissions de Gaz à effet de Serre et de CO2.

- Mise en œuvre

En menant des actions de substitution de nos consommations d'origine fossile par l'adoption de solutions durables dont le bilan écologique est plus favorable, nous diminuons notre impact sur les ressources en quantité finie et nous nous inscrivons dans une démarche vertueuse de développement durable. Nous contribuons ainsi à l'effort collectif de limitation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

Ce plan passe également par la mise en place de la gestion de nos déplacements

- Sélection de véhicules récents et à faibles émissions de CO2.
- Optimisation des déplacements des commerciaux.

- Les objectifs annuels sont décidés en revue de direction au vue des résultats des années précédentes et des engagements prioritaires de l'entreprise. L'objectif est de réduire les consommations de gaz, eau et électricité.

- Mise en œuvre

1. Mode de sélection des transporteurs et suivi des émissions de CO2 par transport

Nos transporteurs sont engagés dans une démarche qualité et RSE. Notre principal transporteur est à ce titre adhérent au GLOBAL COMPACT et s'engage à respecter les 10 principes de l'ODD. Il est par ailleurs certifié ISO 14001.

Notre principal transporteur suit l'évolution de son empreinte carbone depuis 2015 et s'est engagé à réduire les émissions de CO2 depuis 2008

Notre principal transporteur a mis en place un plan d'action pour réduire la consommation de carburant en formant les chauffeur à l'éco-conduite, en utilisant de nouveaux moteurs hybrides et en optimisant le flux de transport (itinéraires les plus appropriés d'un point de vue financier et environnemental).

2. Politique de réduction des volumes transportés

Notre entreprise travaille sur des solutions consistant à augmenter la concentration des produits permettant ainsi de réduire les volumes transportés comme notre gamme de Nettoyant Désinfectant Désodorisant 3D Concentré par exemple (produit 4 à 12 fois plus concentré).

3. Politique de stockage et incitation au regroupement de commandes






Dès que possible nous proposons à nos clients de regrouper leurs commandes. Nos transporteurs travaillent également avec des logiciels d'optimisation des tournées afin de réduire les kilomètres parcourus et donc leur consommation de carburant.

4. Réduction des consommations

Notre volonté de réduire notre impact sur l'environnement passe par la maîtrise de nos consommations d'énergie :

- Suivi des consommations d'électricité, de gaz et d'eau inclus dans nos indicateurs Qualité.
- Lumière naturelle privilégiée dans les bureaux,
- Utilisation de manière écoresponsable des eaux de rinçage, de nos outils de production.
- Maintenance préventive sur les chaudières, permettant de réduire la consommation de gaz

- Résultats :

	2017	2018
 Volume eau de rinçage par UVC produite	918 ml	753 ml
 Volumes d'eau globaux par UVC produite : - 18.2%	7.047L	5.767L
 Gaz	100 367 m3	83 579 m3
 Electricité	418 576 kw	401 964 kw
 Nombre moyen de km/an parcourus par commercial	31 500 km	

Bilan et analyse

Les consommations sont enregistrées, analysées et affichées mensuellement. Ce suivi fait partie intégrante de notre Système de Management de la Qualité.

Les dérives sont analysées lors des COPIL Qualité, permettant la mise en œuvre d'actions correctives immédiates et favorisant la décision des actions préventives.

Le bilan annuel est commenté en revue de direction

▪ **Gestion des déchets**

Nous limitons nos déchets à travers une politique de gestion de nos emballages.

Les principaux enjeux pour HYGIENE ET NATURE portent sur :

- La réduction de son empreinte environnementale, notamment via la prévention de toutes formes de pollution et la contribution à la préservation de la santé environnementale,
- La capacité à réagir sans délai préjudiciable en cas d'incident,
- La limitation des déchets de toute nature et leur gestion,
- La réalisation d'économies et la limitation des coûts engendrés par une non-maîtrise du sujet (actions correctives, réparation de préjudice, arrêt de production...),
- La préservation ou l'amélioration du capital-réputation de l'entreprise.

- Mise en œuvre

Politique de recyclage des déchets

Cette stratégie passe par :

- Une réduction à la source, (impressions, consommables, eau)
- Une réutilisation lorsque cela est possible (papier, cartons, palettes, ...)
- Le recyclage

Au sein d'HYGIENE ET NATURE, chaque producteur de déchets doit respecter les consignes de tri sélectif mis en place :

- Benne dédiée exclusivement à recevoir des cartons et plastiques valorisables
- Les papiers, principalement issus de l'activité des bureaux, sont collectés par des Eco Cartons mis à disposition dans chaque bureau.
- Un prestataire de service est en charge de l'évacuation des palettes en bois
- Les toners d'impression, cartouches et autres déchets d'impression sont collectés, un prestataire de service est responsable de l'enlèvement afin qu'ils soient recyclés.
- Révision de programmes de rinçage automatique des lignes de conditionnement pour optimiser les consommations d'eaux rejetées et d'eau potable.
- Travail d'ordonnancement des fabrications minimisant les changements de sauces et donc les rinçages.

- Résultats

Meilleure valorisation des déchets ayant un impact sur les volumes :

	2015	2016	2017
Volume annuel rejeté station épuration (m3)	1526	1604	1451
Quantité de déchet non dangereux produit (t)	75.3	67.5	53.3
Quantité de déchet dangereux produit (t)	84.8	59.1	29.4

Nous avons mis en place un meilleur suivi de nos stocks par référence et nous adaptons nos batches de production en fonction aux taux de rotation de chacun des produits permettant d'éviter d'avoir des stocks périmés.

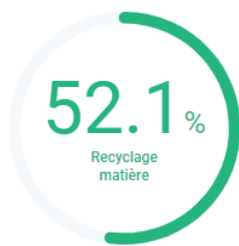
Par ailleurs, les sauces (produits semi-finis) non conformes sont analysées par le laboratoire et retravaillées pour être réutilisées sous une autre forme dès que possible et éviter ainsi de jeter.

Nous sommes également en contact avec des destockeurs pour écouler les stocks vendables mais déclarés non conformes pour nos clients.

Nouvellement nous suivons le taux de valorisation de nos déchets. C'est un indicateur à suivre dans les années à venir.

En 2018 :

52.13t
de déchets collectés



Valorisation par matière

● Recyclage matière ● Valorisation énergétique ● Autre mode de traitement



Politique de reprise des emballages et contenants dangereux

Nous contribuons financièrement aux :

- Programmes de collecte des emballages vides gérés par ADIVALOR.
- Adelphe, éco-organisme ayant pour objet de prendre en charge les déchets d'emballages dont les détenteurs finaux sont les ménages.
- Filière d'éco-contribution DDS ménagers.

Politique environnementale des emballages

Depuis 2017, nous proposons à nos clients et approvisionnons des flacons en rPET (PET recyclé). Par ailleurs nos emballages en carton sont fabriqués à partir de papier entièrement recyclé. Concernant nos étiquettes, elles sont conformes aux dispositions de la directive 94/62/CE modifiée, ainsi que du Code de l'Environnement (Partie réglementaire – livre V – Articles R.543-42 à R.543-52)

- Résultats :

L'ensemble de nos bidons, flacons et cartons sont recyclables à 100%. Nous proposons le plus souvent possible à nos clients nos emballages issus de matières premières plastiques recyclées pour le lancement de leurs nouveaux produits ou pour ceux existants.

▪ **Préservation des ressources**

Nous n'avons aucun rejet d'eaux usées autres que domestiques au réseau.

Nos effluents issus du nettoyage des outils de fabrication et conditionnement sont collectés dans des cuves de stockage. Ces eaux de rinçage sont collectées et traitées dans un centre de traitement spécialisé. Nous assurons le suivi administratif des volumes d'effluents.

3.4. Lutte contre la corruption



PRINCIPES RELATIFS À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



Principe 10 Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

- **Politique d'achats responsables**

Nos fournisseurs jouent un rôle clé dans notre croissance. Une relation de partenariat éthique est indispensable. Nous nous assurons que les comportements de nos fournisseurs et prestataires sont en cohérence avec notre démarche RSE.

Pour cela, nous avons mis en place un questionnaire RSE afin de nous assurer que nos fournisseurs travaillent dans le respect des conventions internationales sur le travail et des normes éthiques.

- Mise en œuvre

Nous privilégions les approvisionnements de proximité afin de réduire notre empreinte carbone et les produits sur la base de critères environnementaux, sociaux et de traçabilité.

Critères environnementaux

Le questionnaire RSE intègre des critères environnementaux :

- Empreinte environnementale
- Préservation des ressources
- Communication en matière environnementale

Critères sociaux

Le questionnaire RSE intègre des critères sociaux :

- Respect des obligations en matière de non-discrimination, garantie d'une justice sociale au travers d'une politique en faveur de l'égalité de traitement entre les collaborateurs.
- Prise en compte des risques psycho-sociaux
- Protection des travailleurs, interdiction du travail forcé et du travail des enfants.

Traçabilité sur les achats de Matières Premières

Notre système de management de la Qualité couvre les modalités d'identification et de maîtrise de la traçabilité des spécialités fabriquées et achetées par HYGIENE & NATURE. Elles s'appliquent à tous les produits de la réception des matières premières jusqu'à la réception des produits finis par nos clients.

▪ **Code de comportement éthique**

Nous nous engageons à partager un code de comportement éthique. Chaque nouveau salarié s'engage en signant la *Charte du Collaborateur Hygiène et Nature* qui énonce les valeurs fondamentales et la mission de tous les collaborateurs : notamment se conformer au cadre légal, rejeter toute forme de corruption, s'efforcer de minimiser l'impact de l'activité de l'entreprise sur l'environnement.

4. Contact

Contact Hygiène & Nature :

Nom : Philippe PERRODIN

Mail : p.perrodin@hetn.fr

